



Club de Défense des Animaux

PARIS XII



Association loi 1901 créée en 1979 et reconnue d'intérêt général en 1990

Maison des Associations - CDA boîte N°11 - 181 avenue Daumesnil - 75012 Paris

www.cda-paris12.com

Recueillir, soigner et faire adopter les animaux (principalement des chats) abandonnés et maltraités.

Aider les personnes en difficulté (personnes âgées, handicapées, sans domicile fixe...) pour leur permettre de garder auprès d'eux leur animal (aide alimentaire pour animaux, soins vétérinaires...) Ces différentes aides dépendent des moyens financiers du moment dont dispose l'association.

QUEL FINANCEMENT ?

Le CDA ne reçoit pas de subventions, ses ressources proviennent essentiellement de ses adhérents et donateurs, des vide-greniers, vente de calendriers, magnets, marque-pages etc. et de la participation financière demandée lors de l'adoption d'un animal.

Le CDA créé en 1979 a plus de 30 ans d'existence et s'est construit une assise solide grâce à une gestion financière rigoureuse et ce depuis sa création. Les frais vétérinaires sont très importants et augmentent chaque année, représentant entre 5000 et 6000 € par mois, c'est dire si nous avons besoin de donateurs et d'adhérents pour nous aider à accomplir notre mission au mieux.

Chaque année les comptes sont présentés aux adhérents et donateurs lors de l'Assemblée générale et sont disponibles à tout moment.

QUEL FONCTIONNEMENT ?

Un bureau composé des présidentes d'honneur et en exercice, d'une trésorière, d'une secrétaire et du web master en collaboration avec un bénévole.

Un noyau d'une vingtaine de personnes sont au cœur de l'association auquel s'ajoutent d'autres bénévoles pour des actions ponctuelles (vide-greniers, collectes alimentaires pour animaux).

Un réseau de familles d'accueil.

Un partenariat avec une quarantaine de cliniques vétérinaires à Paris et en proche banlieue.

QUELLES ACTIVITÉS ?

Vide grenier



Organisé une fois par an en juin, allée Vivaldi dans le 12ème, il permet de collecter des fonds qui serviront pour couvrir les frais vétérinaires.

Collectes et distributions alimentaires. Les collectes sont organisées deux à trois fois par an dans un supermarché du 12ème (nous demandons croquettes, pâtées, litières). Ces collectes servent pour les animaux de personnes en précarité.



Familles d'accueil - Environ une cinquantaine de familles assurent le relais entre l'accueil de l'animal et son adoption. Les frais de nourriture et vétérinaires sont pris en charge par l'association. Le rôle des familles d'accueil est très important car les animaux ont une vie de famille et sont choyés.

Adoption - Huit bénévoles pour ce secteur : après contact via le site ou téléphone, une visite est organisée entre le futur adoptant et la famille d'accueil par la personne chargée de l'adoption de l'animal.



Visite de suivi - Deux ou trois mois après l'adoption d'un animal, une visite de suivi est organisée auprès des adoptants. Dix personnes font partie du groupe des visites de suivi.

Site web - vitrine de l'association, il est assuré par deux bénévoles. Le CDA est également présent sur Facebook.

Permanence - Le CDA ne disposant pas de local, tient une permanence deux samedi par mois (voir sur le site pour les dates) de 14h à 16h à la Maison des Associations - 181 avenue Daumesnil 75012 Paris.

Le journal trimestriel - Adressé aux adhérents, il leur permet d'être tenus au courant des activités passées et à venir de l'association.

QUELLES ACTIONS ?

Régulièrement l'association stérilise des chats dits « libres », c'est-à-dire des chats qui ne sont pas adoptables et sont destinés à vivre dehors.

Prise en charge de sauvetages de chats et chatons maltraités, condamnés à être euthanasiés, dans la mesure du possible.

Placement d'animaux à la demande de services sociaux, dans la mesure du possible, de chats de personnes allant en maison de retraite.

Cette forme d'aide ne peut être possible que lorsque les moyens financiers et/ou d'accueil du moment le permettent.

L'association accueille près de 300 chats par an et en fait adopter entre 250 et 280 selon les années.

Enfin le CDA s'associe à toutes manifestations organisées par les fondations et autres associations de protection animale telles que les manifestations contre la fourrure, la corrida etc.





COÛT D'UN ANIMAL

Le CDA prend à sa charge l'identification par puce électronique, le test Fiv et FelV, les vaccins (primo-vaccination et rappel) et la stérilisation.

COÛT MOYEN supporté par le CDA		ADOPTANT		
Femelle		Mâle		Participation financière demandée
Chat	180/200€	150/180€	170€	

SOUTENIR LE CDA

Créé en 1979, le Club de Défense des Animaux Paris 12
est reconnu d'intérêt général depuis le 10 janvier 1990

Cette reconnaissance lui permet de délivrer des reçus fiscaux permettant
aux adhérents et donateurs une déduction sur leur revenu à hauteur
de 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable.

BULLETIN D'ADHESION A L'ASSOCIATION CLUB DE DEFENSE DES ANIMAUX PARIS 12°

*Vous aimez les animaux, appréciez leur compagnie, êtes sensible à leurs souffrances,
manifestez votre soutien en adhérant au club*

Prénom, nom _____

Tél _____

Adresse _____

Je donne : 30€ 50€ autre

A retourner à : CLUB DE DEFENSE DES ANIMAUX Paris 12°
CDA N°11 - Maison des Associations - 181 avenue Daumesnil 75012 Paris

La présidente, Claudine Régent - 06 82 95 65 39